



Travailleur qualifié avec une formation professionnelle (pour la reconnaissance d'une profession non réglementée)

Remarque importante : vous devez faire reconnaître votre qualification professionnelle étrangère par l'autorité allemande compétente avant de demander un visa. Un manque de reconnaissance entraînera inévitablement le rejet de votre demande de visa. Vous trouverez les informations nécessaires à la procédure de reconnaissance sur le site suivant : <https://www.erkennung-in-deutschland.de/html/de/>

Tous les demandeurs doivent se présenter personnellement auprès du Service des visas de l'Ambassade en présentant les documents suivants. Tous les documents demandés ci-dessus doivent être présentés en version originale et deux photocopies lisibles. Tous les documents doivent être traduits en langue allemande.

Exemplar 1	Exemplar 2	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Formulaire de demande de visa dûment remplis
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Passeport du demandeur en cours de validité (minimum 6 mois) et
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	photocopie de la page 2 du passeport du demandeur
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Photo d'identité biométrique
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lettre de motivation
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Curriculum vitae
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Reconnaissance (partielle) par l'autorité compétente avec identification des déficits dans la pratique professionnelle Remarque importante : Veuillez noter qu'il n'est pas possible de demander un visa sans lettre de reconnaissance. Vous trouverez les informations nécessaires pour la procédure de reconnaissance ici : https://www.erkennung-in-deutschland.de/html/de/
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Preuve d'une offre d'emploi concrète Remarque importante : En tant qu'employeur, veuillez utiliser le formulaire Erklärung zum Beschäftigungsverhältnis Remarque importante : l'emploi que vous visez doit être un emploi qualifié que vous êtes capable d'exercer sur la base de votre formation.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Obligation de l'employeur d'effectuer un stage d'adaptation/un test de compétences Remarque importante : si vous êtes un employeur, veuillez utiliser le formulaire Zusatzblatt A Erklärung zum Formular Erklärung zum Beschäftigungsverhältnis

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Preuve des moyens de subsistance En règle générale, par contrat de travail, au moins 818,00 EUR net/1 021,00 brut par mois
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Preuve de la connaissance de la langue allemande au <u>niveau A2</u> du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) au moyen d'un certificat délivré par un institut autorisé à faire passer des examens selon les critères ALTE, actuellement : Goethe-Institut, ÖSD, telc gmbH, TestDaF
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Preuve d'une assurance maladie pour la période comprise entre l'entrée en Allemagne et le début du travail
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	(Facultatif) Autorisation préalable de l'Agence fédérale pour l'emploi ou de l'autorité des étrangers dans le cadre de la procédure accélérée pour les travailleurs qualifiés conformément à l'article 81a AufenthG

Cette liste n'est pas exhaustive. Des pièces complémentaires peuvent être demandées par l'ambassade après l'examen du dossier, mais n'entraîneront en aucun cas la délivrance automatique d'un visa. Tout demandeur peut déposer avec son dossier, d'autres documents appuyant sa demande.